



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sénart, le 19 juillet 2018

L'EPA Sénart, nouveau partenaire de Business France, pour promouvoir l'attractivité de Sénart auprès des entreprises étrangères.

L'Établissement Public d'Aménagement de Sénart a signé, le 9 juillet 2018, une convention de partenariat avec Business France, l'agence nationale de développement de l'attractivité économique des entreprises et territoires français à l'étranger.

C'est l'une des priorités de l'EPA Sénart : promouvoir les atouts de l'Opération d'Intérêt National auprès des entreprises étrangères. Au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud, Sénart se distingue par son dynamisme, avec un rythme soutenu de création d'emplois (environ 1 000 chaque année) et un marché du logement particulièrement actif. L'aménageur public entend capitaliser sur ces spécificités pour être une composante du panorama économique francilien présenté par Business France aux entreprises internationales en quête d'implantation.

Avec la signature de cette convention, l'EPA Sénart souhaite renforcer sa visibilité auprès d'entreprises étrangères. Business France portera les atouts du territoire qui ont déjà séduit des leaders internationaux de l'industrie, ces derniers mois, tels le japonais Iris Ohyama, le suédois Assa Abloy ou encore l'israélien Plasson qui ont fait récemment le choix de Sénart.

*« L'installation d'industriels internationaux à Sénart est bien la preuve de son attractivité. Des entreprises qui sont attirées, non seulement par nos ressources foncières ou nos coûts maîtrisés, mais aussi par un écosystème dynamique que nous avons su créer avec l'agglomération de Grand Paris Sud, notamment autour de l'innovation logistique », commente **Aude DEBREIL, Directrice générale de l'EPA Sénart.** « Choisir Sénart, c'est, pour une entreprise, s'implanter sur un territoire qui a la capacité d'accueillir et d'accompagner des entreprises exigeantes aussi bien en matière d'infrastructures que d'équipements de proximité. C'est aussi prendre sa place au sein d'un maillage économique où l'on retrouve ses clients, prestataires et fournisseurs. Enfin, choisir Sénart, c'est faire bénéficier ses salariés d'une offre diversifiée de commerces, loisirs et logements. »*

Cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre d'une stratégie commerciale et marketing plus globale initiée par l'EPA Sénart en 2017 afin d'attirer de nouvelles entreprises, de développer, diversifier les emplois sur le territoire. *« Accueillir de nouvelles entreprises, porteuses d'emplois, est capital. »* conclut **Aude DEBREIL.**

À propos de l'Opération d'Intérêt National de Sénart

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 124 000 habitants, 5700 entreprises et 41 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique. Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contact Presse :

EPA Sénart - Marylin HUTEAU,
Directrice du marketing et de la communication
01 64 10 15 19

Service de Presse :

Agence Treize Cent Treize - 01 53 17 97 13

Alain N'DONG • Estelle ELKAIM

Presse.EPASenart@treizecenttreize.fr

